



Quimperlé le 17 février 2026

**La FNPP et la Confédération Mer & Liberté dénoncent avec fermeté l'intention de la Ministre de la Mer de fixer à 5 maquereaux le quota journalier de la pêche de loisir.**

**Cette mesure est disproportionnée, injuste et scientifiquement non démontrée.**

Le maquereau, espèce emblématique pour la plaisance toutes catégories sociales et générations confondues pour une pêche familiale, est une espèce exploitée massivement par des flottilles industrielles opérant à l'échelle internationale. La pêche de loisir, elle, représente une part marginale des volumes prélevés. Elle ne doit donc pas être la variable d'ajustement des échecs des gestions politiques et industrielles.

**Une décision politiquement facile... mais techniquement contestable**

Aucune étude publique n'a démontré qu'une restriction aussi drastique à 5 individus par jour/par personne aurait un effet mesurable sur la ressource. Au contraire, elles confirment qu'il n'y a pas d'impact au moins jusqu'à un prélèvement de 8 à 10 maquereaux par jour/pêcheur.

Bien plus grave en revanche, cette décision a un effet immédiat sur les familles sur le littoral, les pêcheurs responsables et l'activité des ports de plaisance. Alors que la pêche de loisir est déjà largement soumise à des contraintes pas toujours équitables, elle ne fera que pousser plusieurs centaines de milliers de gens raisonnables, jeunes et bons pères de famille, à se radicaliser.

**Une fois de plus, les petits payent pour les plus gros.**

Un signal inquiétant alors que les pouvoirs publics demandent aux pêcheurs de loisir :

- D'accepter l'enregistrement des captures (RecFishing),
- D'intégrer de nouvelles contraintes réglementaires (plomb, TAEMUP...)
- De supporter de nouvelles charges environnementales (Parcs Marins, ZPF, éolien, ...)

**Et la Ministre de la Mer répond par une restriction supplémentaire sans démonstration d'impact et qui décrédibilise toutes les volontés de dialogue.**

**La FNPP avec la CM&L refusent que la pêche de loisir devienne la variable d'ajustement politique de négociations internationales et industrielles mal maîtrisées.**

La réalité : quelques kilos face à un volume industriel en milliers de tonnes ; 10 maquereaux correspondent à une consommation familiale raisonnable.

Parler de surexploitation à ce niveau relève davantage du symbole dogmatique que de la science.

**La FNPP avec la CM&L exigent**

- Le réexamen immédiat de la décision
- Un plafond à 10 maquereaux par jour
- L'ouverture d'une concertation nationale sur la part réellement prélevée par la pêche de loisir

La Fédération se réserve la possibilité de mobiliser l'ensemble de ses adhérents et d'engager toutes les démarches nécessaires pour obtenir une décision plus juste.

**Cinq maquereaux, c'est à peine 1 kilogramme de poisson. On ne sauve pas un stock international attaqué par des usines flottantes avec un panier familial. Par contre, on provoque une levée de boucliers de centaines de milliers d'électeurs concourant à un poids économique de plus de 4 milliards d'Euros.**